

Activités du Centre d'expertise en retraitement des dispositifs médicaux (CERDM) : événements indésirables et faits saillants pour l'année 2018-2019

Caroline Bernier, B. Sc. Inf.
AQRDM – 24 octobre 2019

www.inspq.qc.ca

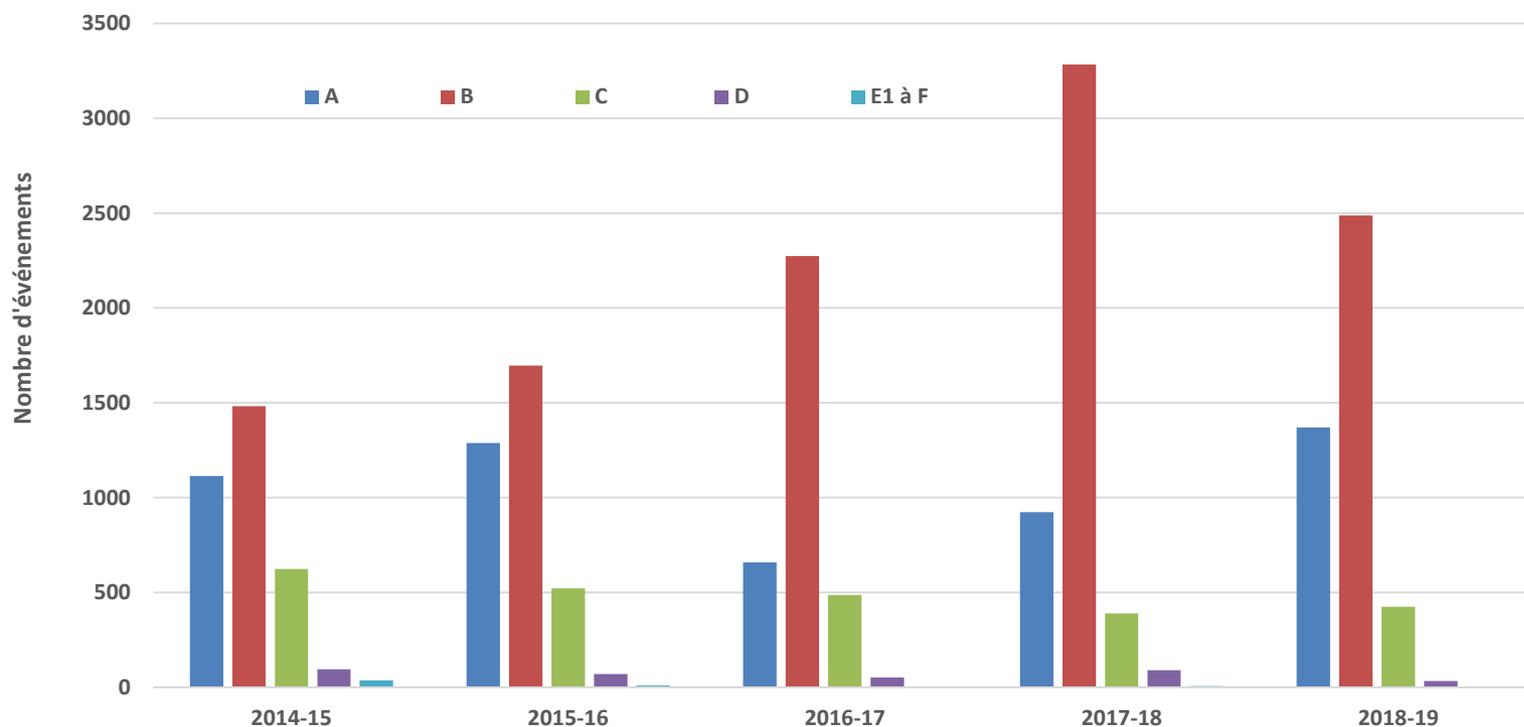
Synthèse des résultats de surveillance des incidents et accidents en RDM, 2018-2019

Résultats préliminaires

www.inspq.qc.ca

Évolution du nombre d'événements indésirables en RDM, selon leur gravité

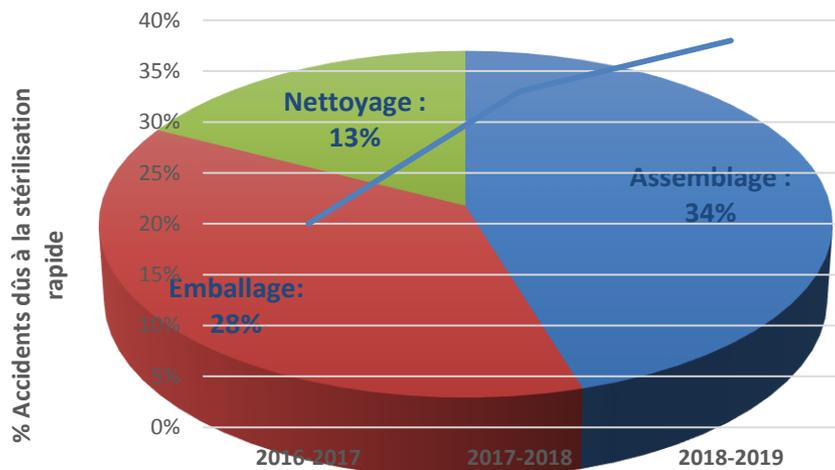
2014-2015: n= 3 360 2015-2016: n= 3 595 2016-2017: n= 3 477 2017-2018=4 694 2018-2019=4 323



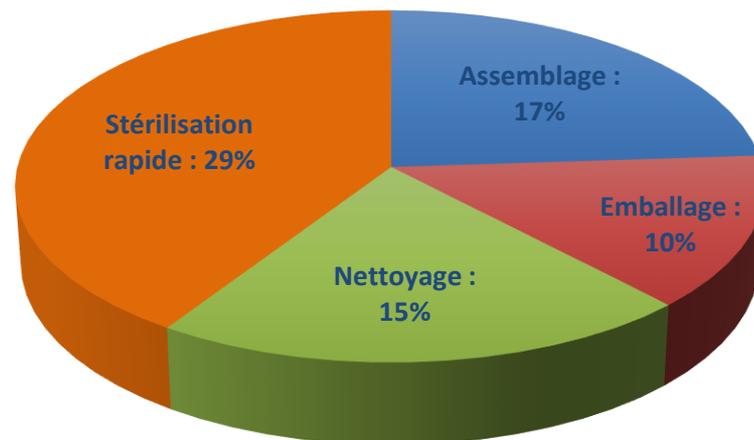
Source : Système d'information sur la sécurité des soins et des services (SISSS), données extraites le 17 juin 2019.

Causes principales des événements indésirables en RDM, 2016-2017 à 2018-2019

Incidents

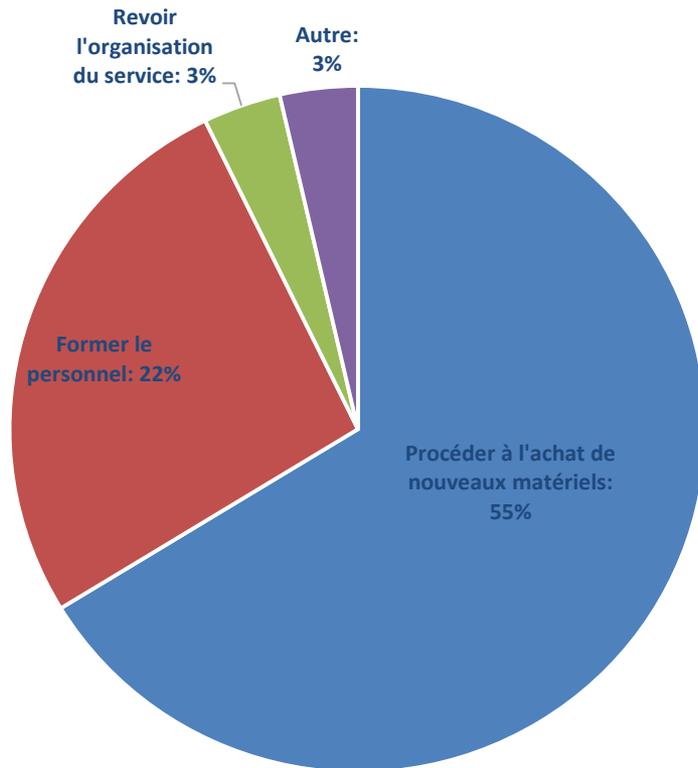


Accidents

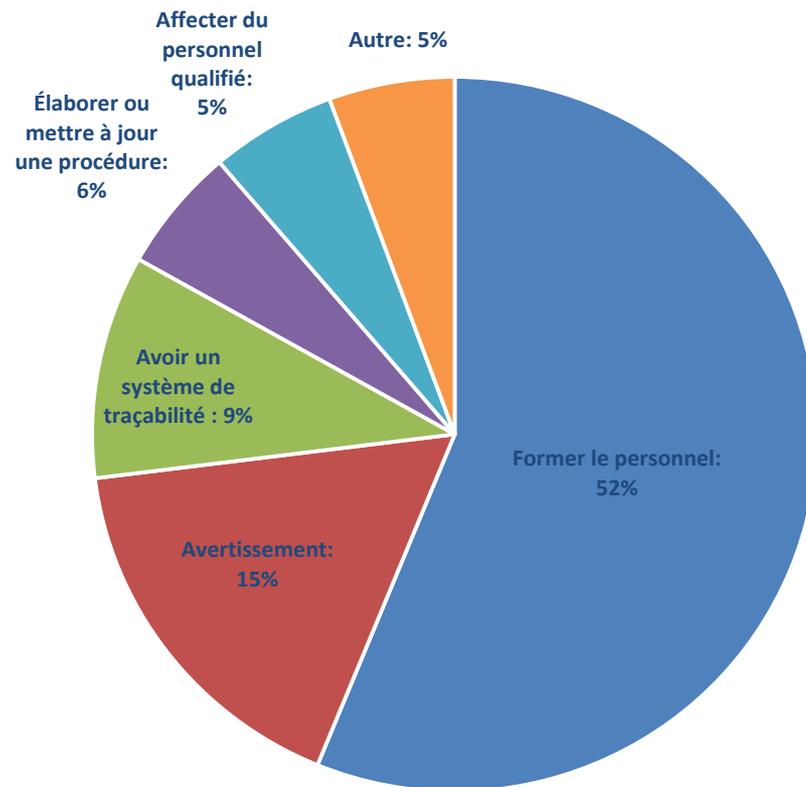


Mesures préventives suite aux événements indésirables en RDM, 2018-2019

Stérilisation rapide



Bris de nettoyage, emballage ou assemblage



Faits saillants du CERDM 2018-2019

www.inspq.qc.ca

Publications en RDM



- Fiche technique sur la qualité de l'eau utilisée en RDM
 - ✓ Plusieurs outils disponibles : arbres décisionnels, schémas, procédure de collecte de débris pour des fins d'analyse
- Surveillance de I/A liés au RDM AU Québec, 2017-2018

Site internet du CERDM : www.inspq.qc.ca/cerdm

Travaux en cours au CERDM



Plusieurs fiches techniques en cours de rédaction :

- la qualité de la vapeur utilisée à l'URDM (webinaire 3 octobre 2019)
- le retraitement des dispositifs médicaux utilisés en clinique d'ophtalmologie (webinaire 4 décembre 2019)
- les unités de mesure en RDM/RDE
- les ratios en RDE
- le retraitement des dispositifs médicaux critiques en milieu extrahospitalier

Page Web du CERDM

www.inspq.qc.ca

Retraitement des dispositifs médicaux

Le retraitement des dispositifs médicaux (RDM) inclut l'ensemble des étapes de nettoyage, de désinfection et de stérilisation des dispositifs médicaux pour leur réutilisation.

Un dispositif médical est défini comme tout article, instrument, appareil ou dispositif, incluant toutes ses composantes, utilisé aux fins de diagnostic, de traitement ou de soins de santé de l'être humain*. Les dispositifs sont classés selon le risque potentiel d'infection que pose leur utilisation :

- dispositifs critiques (qui pénètrent la peau ou les tissus stériles);
- dispositifs semi-critiques (qui touchent les muqueuses ou la peau non intacte sans y pénétrer);
- dispositifs non critiques (qui ne touchent pas le patient ou seulement sa peau intacte).

Centre d'expertise en retraitement des dispositifs médicaux

Le Centre d'expertise en retraitement des dispositifs médicaux (CERDM) de l'INSPQ a été créé pour soutenir les établissements de santé dans le retraitement des dispositifs médicaux.

En lien avec le retraitement des dispositifs médicaux, le CERDM a pour mandat de :

- fournir de l'expertise-conseil;
- assurer la veille sanitaire et scientifique;
- effectuer les analyses techniques et cliniques;
- évaluer le risque lors d'incidents ou d'accidents ayant potentiellement exposé des patients à un agent infectieux;
- élaborer des documents de référence;
- assurer le transfert de connaissances et la formation continue;
- surveiller les incidents et accidents en lien avec le RDM.



Demande d'expertise

En cas d'incident ou d'accident en lien avec le retraitement des dispositifs médicaux, l'établissement de santé doit consulter son répondant en RDM pour trouver des solutions aux problèmes rencontrés.

Le soutien du CERDM est disponible pour les incidents ou accidents plus complexes.

Pour soumettre une demande associée à un incident ou accident :

- Formulaire de demande d'expertise
- Guide d'utilisation du formulaire de demande d'expertise pour un incident/accident associé au retraitement des dispositifs médicaux

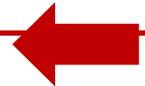
Pour toute question sur les normes et lignes directrices :

- Courriel du CERDM

Déclaration et analyse des incidents et accidents

En cas d'incident ou d'accident en lien avec le retraitement des dispositifs médicaux, les documents suivants doivent être remplis :

- Formulaire de déclaration AH-223-1
- Rapport d'analyse en retraitement des dispositifs médicaux AH-223-2-RDM
- Schéma de l'échelle de gravité des événements indésirables



- Immunisation
- Infections nosocomiales et risques infectieux en milieu de soins
 - Les infections nosocomiales
 - Retraitement des dispositifs médicaux
 - Appels à la vigilance
 - Cartographie des unités de retraitement
 - Outils extraits des publications
 - Service d'évaluation des risques de transmission d'infections hématogènes
- Infections transmises sexuellement et par le sang (ITS) et biovigilance
- Surveillance, prévention et contrôle des maladies infectieuses

Publications

Nombre d'éléments à afficher
5 10 25 Tous

- 9 juillet 2019
Qualité de l'eau utilisée en retraitement des dispositifs médicaux
- 27 mars 2019
Surveillance des incidents et accidents liés au retraitement des dispositifs médicaux au Québec 2017-2018
- 3 avril 2018
Surveillance des incidents et accidents liés au retraitement des dispositifs médicaux au Québec 2016-2017
- 26 janvier 2018
Surveillance des incidents et accidents liés au retraitement des dispositifs médicaux au Québec : plan d'analyse - mise à jour
- 24 juillet 2017
Cartographie des unités de retraitement des dispositifs médicaux au Québec

Formations à venir

- Site internet du CERDM à l'adresse suivante : www.inspq.gc.ca/cerdm
- Ligne téléphonique du CERDM : 514 864-5193
- Courriel explicatif à l'adresse : cerdm@inspq.gc.ca
- <https://www.inspq.gc.ca/infections-nosocomiales-et-risques-infectieux-en-milieu-de-soins/retraitement-des-dispositifs-medicaux>



Formulaire d'analyse AH-223-2



Documentation

Formulaires normalisés du réseau

[Présentation](#) [Contenu](#) [Mise à jour par date](#) [Recherche](#)

RAPPORT D'ANALYSE DES INCIDENTS ET ACCIDENTS EN RETRAITEMENT DES DISPOSITIFS MÉDICAUX (RARDM)

NO DU FORMULAIRE	CODE À BARRES	RÉVISION	NOMBRE DE COPIES	EMBALLAGE DE VENTE
AH-223-2-RDM		2017-09	0	
PRÉSENTATION	RESPONSABLE MINISTÉRIEL DU CONTENU			
Feuille				
DESCRIPTION				
Rapport d'analyse des incidents et accidents en retraitement des dispositifs médicaux (RARDM)				

FORMULAIRE



[Version statique](#) [AH-223-2-RDM \(2017-09\) S.pdf](#)



[Version dynamique](#) [AH-223-2-RDM\(2017-09\)D.pdf](#)



[Guide d'utilisation RARDM](#) [Guide_utilisation_RARDM_2018.pdf](#)



Outils pratiques



Comité des utilisateurs et répondants d'établissements en retraitement des dispositifs médicaux

Chaque année, les données issues des déclarations d'incidents et d'accidents en milieu de soins sont publiées par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. Afin d'assurer la qualité des données rapportées au rapport d'analyse en retraitement des dispositifs médicaux (RADM), le Comité des utilisateurs et répondants d'établissements en retraitement des dispositifs médicaux a été mis en place.

Ce comité vise principalement à :

- promouvoir l'importance d'un RDM effectué selon les bonnes pratiques et les normes reconnues dans le domaine auprès des répondants et des gestionnaires de risque;
- répondre aux besoins des utilisateurs sur le terrain et faciliter le partage d'expériences;
- mobiliser les établissements de santé à utiliser davantage le RADM;
- mettre en place les mécanismes nécessaires à l'amélioration de la qualité des données recueillies dans le RADM.

Pour contacter le répondant en RDM de votre établissement :

- [Liste des répondants d'établissements en RDM](#)

Équipe du CERDM

- Anne Kimpton, M.Sc., chef d'unité scientifique
- Caroline Bernier, B. Sc. Inf., conseillère scientifique
- Valérie Cortin, ing. Ph. D., conseillère scientifique
- Caroline Huot, M.D., M. Sc. FRCPC, médecin spécialiste en santé publique et en médecine préventive, médecin-conseil
- Martin Kirouac, Ph. D., conseiller en technologies biomédicales
- Richard Marchand, M.D., microbiologiste-infectiologue, médecin-conseil
- Najwa Ouhoummane, Ph.D., conseillère scientifique
- Andrée Pelletier, B. Sc. Inf., conseillère scientifique
- Gilbert Pichette, M.D., FRCP, microbiologiste-infectiologue, médecin-conseil
- Judith Degla, agente administrative

Pour plus d'information

Programme de transfert des connaissances en prévention et contrôle des infections (PCI) 2019

Présente les principales mises à jour ainsi que les nouveaux documents publiés par l'INSPQ et associés à la prévention et au contrôle des infections nosocomiales.

Formations passées

2017-2018

Programme de formation en ligne PCI 2017-2018

2016-2017

Programme de formation en ligne PCI 2016-2017 ^{EP}
disponible sur l'ENA ^{EP}

2015-2016

Programme de formation en ligne PCI 2015-2016 ^{EP}

12 février 2015

Retraitement des dispositifs endoscopiques flexibles

15 janvier 2015

Processus d'audits en lien avec le retraitement des dispositifs médicaux critiques

4 décembre 2014

Retraitement des dispositifs médicaux critiques – Exemples de situations cliniques

20 novembre 2014

Retraitement des dispositifs médicaux critiques

Pour nous joindre

cerdm@inspq.qc.ca

514 864-5193



Institut national
de santé publique

Québec



Merçi et bon colloque!

www.inspq.qc.ca